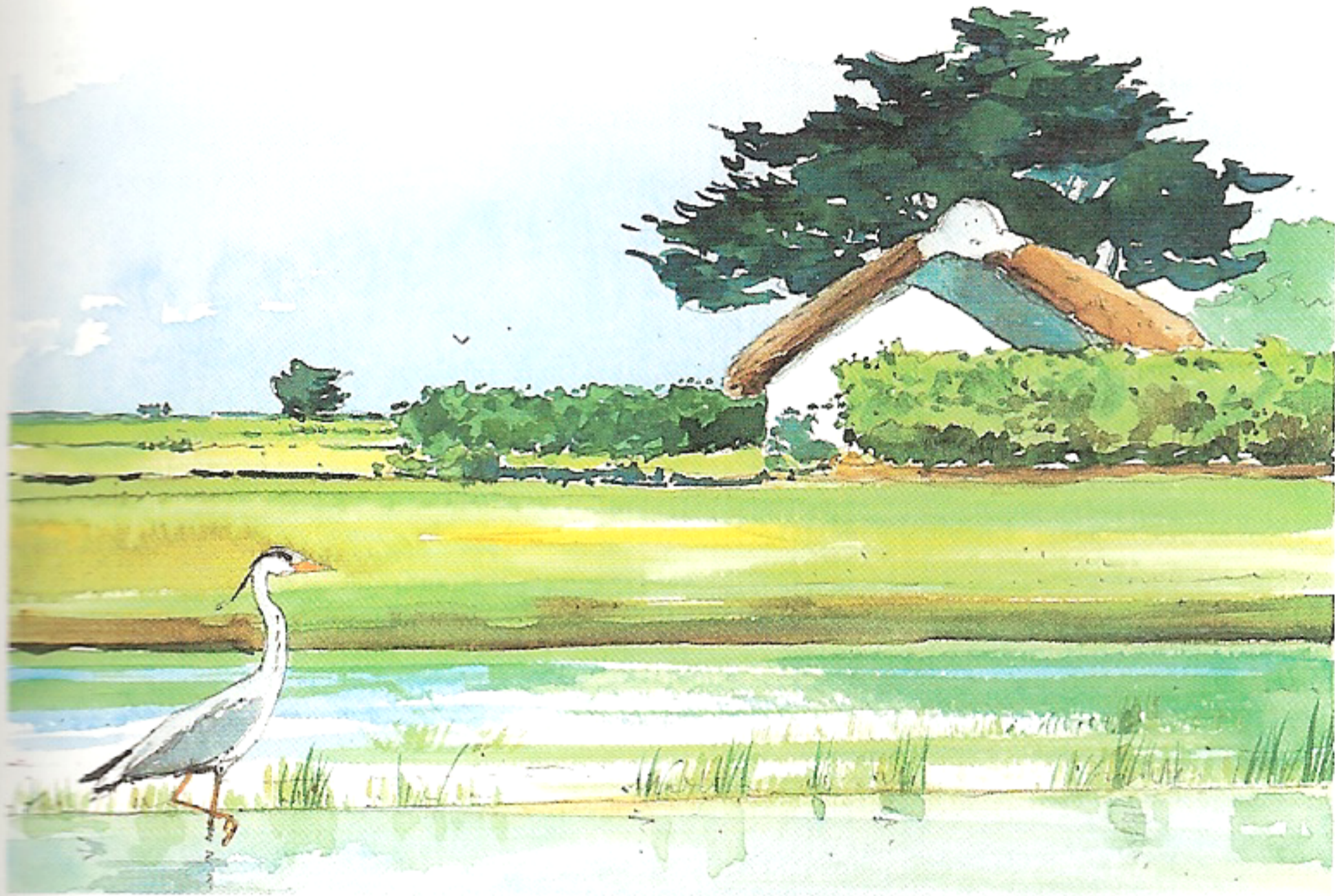


# Le Marais Salé

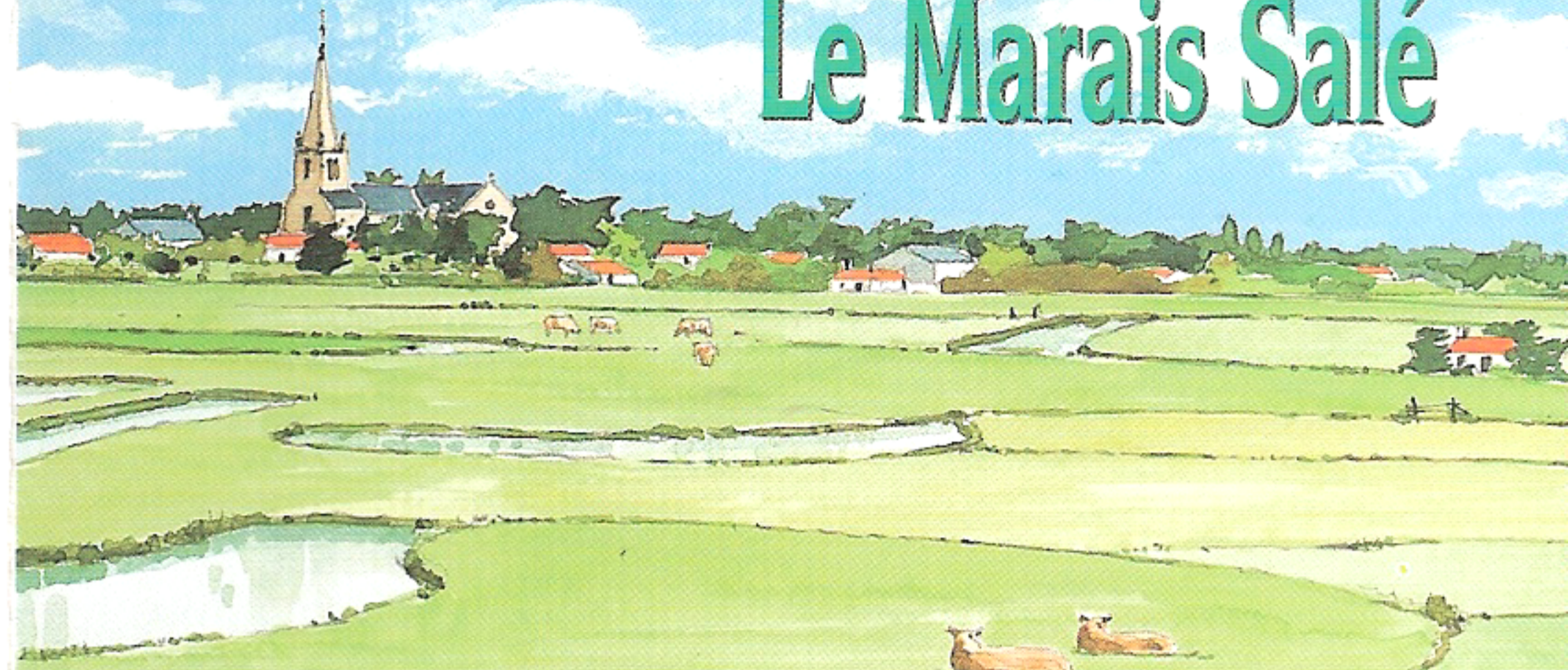
La bourrine est l'habitation traditionnelle du Marais. Construite en composite de terre humide et de paille ou de jonc, elle était couverte de végétaux : scirpe, phragmite ou typha. Elle comportait une seule pièce, une porte, une fenêtre. Souvent elle était allongée d'une grange pour les animaux et d'une «boulangerie». Selon la tradition, celui qui parvenait à bâtir en une nuit sa bourrine sur un délaissé de charraud, c'est-à-dire un excédent de remblai, devenait propriétaire de l'endroit. Même si l'entraide était de mise en pareille circonstance, cette coutume donne une idée de la simplicité et de la rusticité de ces constructions.

Il en reste très peu en l'état, mais l'habitat maraîchin a généralement conservé les caractères de la bourrine, y compris son isolement qui était la règle. La vue porte loin dans le marais, mais il faut faire du chemin pour frapper chez son voisin.



## LEXIQUE

- ◆ **CHARRAUD** : chemin desservant le marais. Formant talus, il résulte de l'accumulation des argiles retirées pour creuser les étiers et former les digues.
- ◆ **ÉTIER** : Cours d'eau permettant d'alimenter les marais en eau ou d'évacuer l'excédent à marée basse.
- ◆ **BOSSIS** : talus plus ou moins large, séparant deux marais et servant le plus souvent de pâturage.
- ◆ **ROUCHÈRES** : bassin d'eau douce ou saumâtre consacré à la récolte des plantes de couverture.
- ◆ **ESSÈPE** : pierre longue et plate, dressée pour permettre aux vaches, en l'absence d'arbre, de se frotter. Groupées par deux et percées de trous pour y glisser des perches, les essèpes forment la barrière traditionnelle du marais.
- ◆ **NINGLE** : perche servant à sauter les fossés pour raccourcir le «chemin de messe» à travers le marais.
- ◆ **PLANCHE** : petit passage au dessus d'un fossé, entre deux bossis.
- ◆ **COËF** : conduit pour laisser circuler l'eau sous un passage. On en voit encore creusés dans une bille de bois, selon la tradition.
- ◆ **NIOLE** ou **YOLE** : barque à fond plat qui servait au transport de matériaux, et parfois d'animaux, dans le marais.



Les marais salés sont le résultat de l'évolution naturelle des marais salants lorsqu'ils ne sont plus exploités. Leur vocation devient l'élevage, sur les bossis qui séparent bassins et fossés. Une grande partie des terres anciennement gagnées sur la mer sont encore irriguées en eau salée. Le plus souvent, l'eau de mer circule pour les besoins de la saliculture, de la conchyliculture ou de l'aquaculture. Là où elle ne circule plus, commence le marais doux, puis le marais salé.

Sur l'île de Noirmoutier, les seuls marais sont des marais salés (ou salants). Dans le pays de Bourgneuf, Bouin, Beauvoir-sur-Mer, les marais salés sont parfois étroitement imbriqués aux marais doux. Leurs reliefs sont plus marqués et les fossés plus sinueux qu'en marais doux. Ils sont alimentés en eau de mer par les étiers (étier des Champs, étier des Brochets, canal du Dain, Grand Étier de Sallertaine) et toutes leurs dérivations qui forment un immense réseau de fossés tortueux, s'enfonçant parfois loin de la mer.

Il est étonnant, pour le non initié, de comprendre la connaissance profonde qu'ont les maraîchins de leur paysage, avec quelle acuité ils interprètent chaque signe, la moindre présence, un infime changement dans l'ordonnance de leurs horizons. Et cette eau qui bouge à peine dans les fossés, ils savent toujours, malgré tous ses détours, si elle vient de la mer, ou si elle y retourne.

